

## CHAMPIONNAT DES GOLFS DE MONTAGNE

1 & 2 octobre 2019 - Mionnay (01)

### Conditions de participation

#### Les clubs

L'Alpe d'Huez, Les Arcs, Chamonix, Corrençon en Vercors, Courchevel, Les Deux Alpes, Flaine les Carroz, Les Gets, Lac de Tignes, Méribel, Mont d'Arbois, Morzine Avoriaz, Rocher Blanc, la Valserine, les Volcans.  
Possibilité d'inscrire 2 Equipes par club.  
Equipe de 12 joueurs ou joueuses au maximum.

#### Pour les équipiers et les équipières

Les joueurs et joueuses ne doivent pas avoir un index supérieur à 28,4 à la date limite d'inscription.

### Forme de jeu

Equipes composées de 8 joueurs.  
La composition des binômes est à la discrétion du Capitaine.  
1<sup>er</sup> jour : 4 balles / stableford / 18 trous.  
2<sup>ème</sup> jour : 4 greensomes / stableford / 18 trous.

### Classement

Addition des 2 meilleurs scores en brut et des 3 meilleurs scores en net des 2 jours.

### Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

**Date limite pour les équipes : 18 septembre 2019 inclus.**

**Date limite pour les équipiers : 23 septembre 2019 inclus.**

**Les droits d'engagement fixés à 250€ par équipe. Règlement au plus tard le 18 septembre 2019 avant minuit, par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.**

**TOUT RETARD DE REGLEMENT ENTRAINERA LA NON PARTICIPATION DE L'EQUIPE.**

### Conditions particulières

**Epreuve non-fumeur** : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

